

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Woleu-Ntem : l'eau " Sano " retirée du marché

SELON la DGCC et l'Agasa, cette marque en provenance du Cameroun serait impropre à la consommation en raison du non-respect des normes d'exploitation et de conditionnement des bouteilles et des bonbonnes d'eau destinées à la consommation du public.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

SUR instructions du gouvernement, par l'entremise du ministre du Commerce, des Petites et moyennes entreprises et de l'Industrie, Hugues Mbadinga-Madiya, la Direction provinciale du commerce, le service provincial de la Direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC) et l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (Agasa) du Woleu-Ntem, ont procédé, dernièrement, à une vaste opération de retrait des espaces commerciaux d'Oyem et de Bitam, de l'eau minérale " Sano ", importée du Cameroun.

C'est environ plus d'une tonne de bouteilles de cette eau qui a été retirée des magasins des chefs-lieux des départements du Woleu

(Oyem) et du Ntem (Bitam). Selon le directeur provincial du commerce du Septentrion, Florentin Moundoungui, " ce retrait du produit Sano du marché local intervient à la suite de la correspondance du ministre en charge du Commerce du Cameroun, à son homologue gabonais, mettant en cause la qualité de l'eau Sano. Et sa mise en bouteille au niveau de la société productrice, à Douala, ne répond plus aux normes requises et exigées ". À la base de la suspension, des activités de la société Sano SA, " le non-respect des normes d'exploitation et de conditionnement des bouteilles et des bonbonnes d'eau destinées à la consommation du public ", peut-on lire dans le courrier du ministre camerounais du Commerce, en date du 5 mars 2021. C'est donc pour la protection et la préservation de la santé des consom-



Le directeur provincial du commerce du Woleu-Ntem, Florentin Moundoungui, présente une partie du stock de l'eau Sano retirée du marché local.

mateurs que le gouvernement gabonais a ordonné le retrait de cette eau des lieux de vente. " À Bitam, et avec l'Agasa, nous avons procédé immédiatement à la destruction du stock saisi. À Oyem, la DGCC a envoyé quelques bouteilles d'eau pour être analysée dans notre labo-

ratoire qualité, pour déterminer si ce liquide vital peut être consommé ou non, par les populations locales ", a précisé Kevin Missoumbou Padou Mayeul, chef de service provincial de la DGCC.

À noter que, pour mener à bien cette opération de retrait, les

agents du Commerce, de la DGCC et de l'Agasa, ont dû user de pédagogie, en expliquant aux commerçants et autres propriétaires des stocks retirés à Oyem et Bitam – les seules localités où " Sano " était en vente dans le Woleu-Ntem – le bien-fondé de cette décision.

Air Sénégal de retour dans le ciel gabonais



Photo: MZM/L'Union

Vue d'un appareil de la compagnie Air Sénégal.

MSM
Libreville/Gabon

LA compagnie aérienne sénégalaise " Air Sénégal " a annoncé, le 12 mars 2021, qu'elle va officiellement reprendre ses vols à destination de Libreville et de plusieurs autres villes africaines.

Le début du nouveau programme de dessertes est prévu pour le 29 mars 2021 à raison de 3 vols par semaine. " Un nouveau pont

aérien desservi par la compagnie reliera la capitale sénégalaise à plusieurs grandes villes de l'Afrique centrale à savoir Cotonou, Douala, Libreville.

Le nouveau programme démarre ce 29 mars 2021, avec trois fréquences hebdomadaires qui permettront un large éventail de connexions vers l'Afrique de l'Ouest et Casablanca mais aussi l'Europe à travers Barcelone, Paris, Marseille, Lyon et Milan ", a indiqué la compagnie publique sénégalaise.

Les Tchadiens séduits par la Zerp de Nkok

MSM
Libreville/Gabon

DES hommes d'affaires tchadiens ont l'intention d'investir dans la filière bois. Ce, afin de bénéficier de tous les avantages fiscaux-douaniers qu'offre la Zone économique à régime privilégié de Nkok (Zerp) Conduite par Adoum Oumar, P-DG d'une société spécialisée dans l'agroalimentaire, en cours d'installation au Gabon, cette délégation s'est rendue le 17 mars dernier à la Zerp afin d'étudier toutes les opportunités de la zone. "En présence des chargés d'affaires de l'Agence nationale de la promotion des investissements, cette visite avait pour objectif d'identifier des opportunités d'affaires dans le secteur du bois à la



Photo: Maixent Ntoutoume/L'Union

Usine de transformation de bois.

ZES de Nkok. La délégation s'est donc rendue successivement à la société Star Ply Gabon, spécialisée dans la fabrication du contreplaqué et au centre d'exposition des meubles de la ZES de Nkok", a expliqué l'Autorité

administrative de la zone économique à régime privilégié de Nkok (AAN). Depuis son lacement en 2012, la Zerp de Nkok a déjà attiré près de 150 investisseurs originaires de plus de 17 pays.